CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

ÉTOILE VERTE

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 7

OCOM C107.01 – ENTRETENIR L'UNIFORME DES CADETS DE L'ARMÉE

Durée totale : 90 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, *Norme de qualification et plan de l'étoile verte*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Avant la leçon, le cadet doit rassembler tous les articles de son uniforme en vue de les apporter à la leçon.

MÉTHODE

L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 pour initier les cadets aux conseils relatifs au repassage de l'uniforme.

La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 à 8, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les soins à apporter à l'uniforme tout en donnant l'occasion aux cadets de mettre cette compétence en application sous supervision.

INTRODUCTION

RÉVISION

La révision pertinente de cette leçon, tirée de l'OCOM M107.05 (section 5), doit comprendre ce qui suit :

QUESTIONS

Q1. Les cadets doivent-ils porter leur uniforme lorsqu'ils se rendent à un CIEC et en reviennent?

Q2. Au-dessus de quel œil le béret est-il centré?

Q3. Au-dessus de quelle poche de poitrine la plaquette d'identité est-elle centrée?

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PF-002/A-CR-CCP-701-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Oui.

R2. L’œil gauche.

R3. La poche droite.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit être en mesure d’entretenir l’uniforme des cadets de l’Armée.

IMPORTANCE

Puisque l'uniforme des cadets est facile à reconnaître, la tenue et l'apparence personnelles des cadets doivent leur faire honneur et faire honneur à l'Organisation des cadets du Canada (OCC).

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PF-002/A-CR-CCP-701-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 1 **Donner des conseils pour le repassage de l'uniforme.**

Durée : 5 min Méthode : Exposé interactif

CONSEILS POUR LE REPASSAGE DE L'UNIFORME

Il y a plusieurs points dont il faut se souvenir lors du repassage de l'uniforme :

- Avant de brancher le fer à repasser, s'assurer que la surface de repassage est propre.
- Vérifier que la température du fer à repasser n'est pas trop élevée pour éviter de brûler le tissu.
- S'assurer que la pièce d'uniforme est propre.
- Avoir à sa portée un vaporisateur d'eau ou un vaporisateur d'empois pour les plis.
- Un linge à repasser peut être utilisé pour éviter que les pièces d'uniforme brûlent où deviennent luisantes. Voici des exemples d'articles qui peuvent servir de linge à repasser :
  - une serviette mince;
  - une taie d'oreiller;
  - un tissu de coton doux; ou
  - un sac de papier.



Il faut faire preuve d'une extrême prudence lorsqu'on utilise un fer à repasser.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

Q1. À quoi sert un linge à repasser?

Q2. Nommez certains articles qui peuvent servir de linge à repasser.

Q3. Que faut-il faire avant de brancher un fer à repasser?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Pour éviter que les pièces d'uniforme deviennent luisantes.

R2. Une serviette mince, une taie d'oreiller, un tissu de coton doux et un sac de papier.

R3. S'assurer que la surface de repassage est propre.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PF-002/A-CR-CCP-701-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

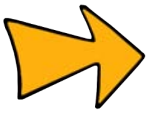
Point d'enseignement 2 **Démontrer la bonne façon d'entretenir le pantalon.**

Durée : 10 min Méthode : Démonstration

PANTALON

Le pantalon doit toujours être propre et exempt de peluche. Le pantalon doit avoir des plis bien repassés au centre de chaque jambe, à l'avant et à l'arrière. Chaque pli doit s'étendre de haut en bas de la jambe. Pour bien repasser un pantalon, on doit :

- tenir la jambe du pantalon par le bas en alignant les coutures et en s'assurant que les plis sont bien centrés à l'avant et à l'arrière de la jambe;
- étendre le pantalon à plat sur la planche à repasser;
- vaporiser de l'eau sur le pantalon;
- placer un linge à repasser sur la jambe du pantalon;
- repasser le pantalon jusqu'à ce qu'un pli net se forme à l'avant et à l'arrière du pantalon, sur toute la longueur, de haut en bas de la jambe;
- toujours repasser le pantalon en formant le même pli pour éviter la formation d'autres plis.



Le bas du pantalon doit atteindre le troisième œillet des bottes.

Point d'enseignement 3 **Démontrer la bonne façon d'entretenir la chemise à manches courtes.**

Durée : 10 min Méthode : Démonstration

CHEMISE À MANCHES COURTES

La chemise à manches courtes vert tilleul doit être propre et repassée de la façon suivante :

- les manches doivent présenter des plis le long du centre de la manche, centrés sur les épaulettes de la chemise jusqu'au bas de la manche;
- les panneaux avant et arrière doivent être repassés à plat et être exempts de pli;
- le collet doit être repassé à plat;
- toute la chemise doit être exempte de pli.

Point d'enseignement 4 **Démontrer la bonne façon d'entretenir la veste.**

Durée : 5 min Méthode : Démonstration

VESTE

La veste doit être propre et repassée de la façon suivante :

- les manches doivent être repassées sans laisser de pli;
- les panneaux avant et les poches doivent être repassés à plat;

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PF-002/A-CR-CCP-701-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

- le panneau arrière doit être repassé à plat et être exempt de pli;
- le collet doit être repassé à plat.

Point d'enseignement 5 **Démontrer les directives générales pour l'entretien des bottes.**

Durée : 5 min Méthode : Démonstration

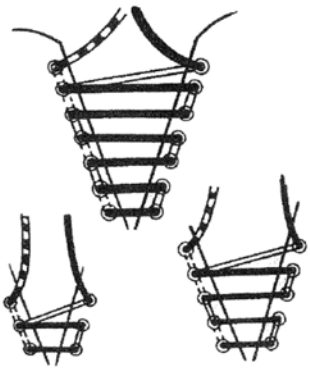
BOTTES

La botte entière, y compris les côtés, le talon et la pointe doivent être cirés en utilisant du cirage à chaussures noir et un linge à cirer doux. La langue, les trépointes et le rebord extérieur de la semelle doivent être noircis. Les bottes ne doivent pas être modifiées par l'ajout de crampons de métal, de clous ou de tout autre accessoire de métal au talon ou à la semelle, et elles doivent être lacées d'un côté à l'autre, horizontalement conformément aux indications de la figure 1.



Ce que les cadets ne doivent pas faire lors du cirage de leurs bottes :

- appliquer une source de chaleur sur la botte, p. ex. « un cirage par brûlement »,
- faire fondre le cirage,
- utiliser de la cire pour plancher,
- utiliser du cirage de couleur rouge sang-de-bœuf,
- utiliser du cirage liquide.



OAIC 46-01 Règlements relatifs à la tenue des cadets de l'Armée.

Figure 1 Laçage des bottes

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PF-002/A-CR-CCP-701-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 6 **Démontrer la bonne façon d'entretenir le béret.**

Durée : 6 min Méthode : Démonstration

LAVAGE DU BÉRET

Le nettoyage et l'entretien du béret :

- le laver avec un détergent doux à l'eau froide, en essorant l'excès d'eau;
- enlever les peluches avec une brosse antipeluche.

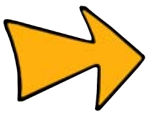
FORMER LE BÉRET

On forme le béret quand il est humide de la façon suivante :

- le béret est bien placé sur la tête conformément aux instructions de l'OAIC 46-01;
- la couronne est tirée vers la droite et vers l'arrière;
- le rebord droit ne doit pas couvrir l'oreille;
- le laisser sécher à l'air une fois qu'il a pris sa forme.



Ne jamais mettre son béret dans une sécheuse. Le béret rétrécira parce qu'il est fait de laine.



Les cadets peuvent devoir fixer l'insigne en métal ou en tissu au béret. Lorsqu'on attache un insigne métallique à un nouveau béret, une petite fente, qui ne doit pas dépasser la largeur du renfort, doit être découpée dans le tissu du béret, centrée sur le renfort de carton. Si un cadet doit effectuer une telle procédure, l'instructeur doit démontrer la bonne façon d'apposer l'insigne métallique. Les insignes en tissu sont fixés au béret, centrés sur le renfort de carton et cousus avec un fil d'une couleur qui s'harmonise avec la couleur de l'insigne.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 6

QUESTIONS

Q1. Quelle doit être la température de l'eau pour laver un béret?

Q2. Comment doit-on faire sécher le béret?

Q3. Démontrez la bonne méthode pour former le béret.

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. De l'eau froide.

R2. À l'air.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PF-002/A-CR-CCP-701-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

R3. L’instructeur doit observer la démonstration et s’assurer que :

- le béret est bien placé sur la tête conformément aux instructions de l’OAIC 46-01;
- la couronne est tirée vers la droite et vers l’arrière;
- le rebord droit ne couvre pas l'oreille.

Point d’enseignement 7 **Démontrer la bonne façon de se coiffer.**

Durée : 10 min Méthode : Démonstration

CHEVEUX

Les cheveux doivent être bien peignés et de style sobre. La longueur, le volume et le style des cheveux ne doivent pas empêcher le port convenable du béret (le volume représente l'épaisseur de la masse de cheveux à partir de la peau quand les cheveux sont coiffés, par opposition à la longueur des cheveux). Le style et la couleur des cheveux ne doivent pas être d'apparence bizarre, exagérée ou inhabituelle. Les couleurs inhabituelles, telles que le vert, le rouge vif, l'orange, le violet, etc., ne sont pas permises. Les cheveux doivent être fixés ou attachés derrière la tête de façon à dégager le visage et tout accessoire nécessaire doit être utilisé pour fixer ou retenir la coiffure afin d'éviter de dissimuler le visage. Les parures pour cheveux sont interdites, à l’exception des barrettes discrètes de cadettes qui s'harmonisent avec la couleur des cheveux.

CHEVEUX DES HOMMES

- Les cheveux doivent être bien taillés à l'arrière, sur les côtés et au-dessus des oreilles pour s'harmoniser au style de coiffure. Ils ne doivent pas mesurer plus de 15 cm (6 po) de longueur et doivent être suffisamment courts pour que, une fois le béret enlevé et les cheveux peignés, aucun cheveu ne touche les oreilles ou ne descende par-dessus les sourcils. Ils ne doivent pas avoir un volume mesurant plus de 4 cm (1 1/2 po) d'épaisseur au-dessus de la tête, et doivent se dégrader jusqu'à se confondre avec le dégradé des côtés et de l'arrière; ils doivent être dégagés de la nuque et ne doivent pas descendre plus bas que 2,5 cm (1 po) au-dessus du col de chemise. Il est permis d’avoir les cheveux dégradés et coupés carré à l'arrière ou d’avoir le crâne complètement rasé.
- Les favoris ne doivent pas dépasser une ligne horizontale imaginaire passant au centre des oreilles et leur extrémité inférieure doit être coupée à l’horizontale et dégradée en fonction du style général de la coiffure.
- Si la moustache est portée seule, la partie non rasée du visage ne doit pas dépasser les coins de la bouche. La moustache, bien taillée, ne doit pas dépasser 2 cm (3/4 po) d’épaisseur, ne doit pas dépasser sous les coins de la bouche et ne doit pas dépasser la largeur de la bouche.
- Les barbes sont interdites, à l'exception des cadets adeptes de la religion sikhe ou les cadets qui ont un problème médical reconnu les empêchant de se raser. Dans ce dernier cas, une note d’un médecin est requise.

Les détails supplémentaires suivants s’appliquent aux cadettes :

- les cheveux ne doivent pas dépasser le bord inférieur du col de chemise (se référer à l’exception ci-dessous);
- les styles de coiffure extravagants, y compris ceux donnant un volume ou une hauteur exagérée, ne sont pas autorisés;
- les tresses doivent être de style sobre, bien serrées et attachées à leur extrémité par un nœud ou une petite attache non décorative;
- la tresse simple doit se placer au centre du dos;
- les tresses doubles doivent se placer derrière les épaules;

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PF-002/A-CR-CCP-701-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

- les cheveux doivent avoir une longueur maximale lorsqu'ils sont ramassés derrière la tête et tressés et ne doivent pas dépasser le haut de l'aisselle; et
- les tresses multiples ou les tresses africaines doivent être ramassées derrière la tête, bien serrées et attachées à leur extrémité par un nœud ou une petite attache non décorative. Les tresses multiples dépassant le bord inférieur du col de chemise doivent être ramassées en chignon.



Exception. Avec l'autorisation du Cmdt du corps de cadets, une période de transition de 60 jours peut être accordée à une cadette afin de laisser pousser ses cheveux pour adopter un nouveau style. Pendant cette période ses cheveux peuvent dépasser le bord inférieur du col de chemise. Les postiches et les rallonges ne sont pas permis.

Point d'enseignement 8 — **Superviser et conseiller les cadets pendant qu'ils s'exercent à entretenir l'uniforme.**

Durée : 30 min — Méthode : Rendement

ACTIVITÉ

Durée : 30 min

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est d'amener les cadets à démontrer la façon de prendre soin et d'entretenir l'uniforme des cadets de l'Armée.

RESSOURCES

- les pièces d'uniforme présentées dans le cadre de la leçon,
- des fers à repasser,
- des planches ou tables à repasser,
- des linges à repasser,
- une bouteille d'eau,
- du cirage à chaussures noir,
- un linge à polir doux,
- une vieille brosse à dents,
- des élastiques à cheveux,
- des filets à cheveux,
- des pinces à cheveux,
- un produit fixatif,
- des ciseaux,
- des instructeurs adjoints, le cas échéant.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Répartir la classe en cinq groupes.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PF-002/A-CR-CCP-701-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

- Chaque groupe est assigné à une station par laquelle il doit commencer :
  - Station 1 : Entretien du pantalon;
  - Station 2 : Entretien de la chemise à manches courtes;
  - Station 3 : Entretien de la veste;
  - Station 4 : Entretien des bottes;
  - Station 5 : Adoption d'une coiffure appropriée.
- Chaque groupe fait le tour de toutes les stations pour une durée déterminée; environ cinq minutes à chaque station.
- Les cadets doivent faire l'entretien des pièces d'uniforme présentes à chaque station, avec l'aide des cadets seniors ou des officiers s'ils sont disponibles.

MESURES DE SÉCURITÉ

Surveiller rigoureusement les cadets lorsqu'ils utilisent des fers chauds.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR

- Pendant l'activité, superviser les cadets et les féliciter à mesure qu'ils font l'entretien de chaque pièce d'uniforme.
- Des instructeurs adjoints devraient être disponibles pour aider à la supervision des stations.
- Si un seul instructeur est disponible, il doit faire le tour des stations pour superviser tous les cadets.
- Signaler l'échéance des rotations entre les stations.
- Si les cadets ne possèdent pas les pièces d'uniforme, s'assurer que des pièces supplémentaires sont mis à la disposition des cadets.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La confirmation de fin de leçon consiste en l'inspection par l'instructeur des uniformes des cadets pour s'assurer qu'ils répondent à la norme indiquée.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Aucun.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucune.

OBSERVATIONS FINALES

L'uniforme des cadets de l'Armée doit être porté convenablement en tout temps. Puisque l'uniforme des cadets est facile à reconnaître, la tenue et l'apparence personnelle des cadets doivent leur faire honneur et faire honneur à l'OCC. Le but est de s'assurer que les cadets ont une apparence personnelle conforme aux exigences.

COMMENTAIRES/REMARQUES POUR L'INSTRUCTEUR

La présence d'un instructeur adjoint est recommandée pour cette leçon.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PF-002/A-CR-CCP-701-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

L'instructeur doit acquérir localement, et en quantités suffisantes, certaines des ressources pour améliorer cette période, y compris :

- une planche à repasser,
- un fer à repasser,
- de l'empois,
- du cirage à chaussures noir,
- un linge à polir doux,
- une brosse à dents pour les trépointes des bottes,
- des ciseaux,
- une brosse antipeluche,
- des élastiques à cheveux,
- des pinces à cheveux,
- des filets à cheveux.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-001 A-AD-265-000/AG-001 DHP 3-2. (2001). *Instructions sur la tenue des Forces canadiennes.* Ottawa, ON, Défense nationale.

A2-028 D Cad. (2005). OAIC 46-01, *Règlements relatifs à la tenue des cadets de l'Armée.* Tiré des Ordonnances sur l'administration et l'instruction des cadets (vol. 4, 27 pages). Ottawa, ON.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PF-002/A-CR-CCP-701-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.